

## TABLEAU SYNOPTIQUE

# PLAN STRATÉGIQUE 2020-2024

## Office des personnes handicapées du Québec

### MISSION

L'Office contribue à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Pour ce faire, il conduit des travaux d'évaluation et de recherche, conseille et concerté différentes organisations, collabore à la recherche de solutions et offre des services directs aux personnes handicapées et à leur famille.

### VISION

Un acteur incontournable dans l'identification et la mise en œuvre de solutions pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et leur famille.

### VALEURS

Compétence, respect et solidarité

## Enjeu 1 : Les démarches d'accès aux programmes et mesures

### Orientation 1 : Améliorer les démarches d'accès pour les personnes handicapées et leur famille

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023	CIBLE 2023-2024
<b>1.1</b> Simplifier les démarches d'accès aux programmes et mesures gouvernementaux	<b>1.</b> Taux de réalisation du projet d'optimisation des démarches d'accès aux programmes, mesures et services	25 %	50 %	75 %	100 %
<b>1.2</b> Assurer la qualité des services directs à la population de l'Office	<b>2.</b> Taux de satisfaction des personnes handicapées et de leur famille à l'égard des services d'accueil, information et référence	86 %	87 %	88 %	88 %
	<b>3.</b> Taux de satisfaction des personnes handicapées et de leur famille à l'égard des services de soutien, conseil et accompagnement	93 %	94 %	94 %	94 %
<b>1.3</b> Procéder à la transformation numérique des services directs à la population de l'Office	<b>4.</b> Proportion de la clientèle qui s'adresse à l'Office par des moyens numériques	5 %	10 %	20 %	30 %

## Enjeu 2 : La réponse aux besoins des personnes handicapées et leur famille

### Orientation 2 : Accroître l'influence de l'Office

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023	CIBLE 2023-2024
<b>2.1</b> Assurer la poursuite de la mise en œuvre de la politique À part entière	<b>5.</b> Taux de réalisation des engagements des ministères et organismes publics à la politique	90 %	90 %	90 %	100 %
	<b>6.</b> Taux de mise en œuvre des recommandations des rapports d'évaluation de l'efficacité de la politique par les ministères et organismes publics		95 %		90 %
<b>2.2</b> Contribuer aux nouvelles actions gouvernementales qui ont une incidence spécifique sur les personnes handicapées et leur famille	<b>7.</b> Taux de nouvelles actions gouvernementales qui tiennent compte des recommandations de l'Office	70 %	71 %	72 %	73 %
	<b>8.</b> Taux d'acceptation des offres de collaboration de l'Office	83 %	84 %	85 %	86 %
<b>2.3</b> Accroître la qualité des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées des organisations assujetties	<b>9.</b> Taux d'augmentation de la qualité des plans d'action produits	+2 %	+2 %	+2 %	+2 %
	<b>10.</b> Taux de plans d'action des ministères et organismes publics qui prévoient des mesures pour améliorer l'accès aux programmes, mesures et services	80 %	90 %	100 %	100 %